

# INTERVIEW CLOTILDE ROBIN BERNARD SAINRAT

Roanne



Vice-présidente et conseiller communautaire délégués à la petite enfance

## Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

## Outils



### Tout pour vos bouts de chou

- Interview Clotilde Robin / Bernard Sainrat
- Petite enfance : les modes de garde à la carte
- Un lieu unique pour les parents
- Se retrouver avec son enfant

## Comment se situe territoire en matière d'accueil de la petite enfance ?

Agglo



**Clotilde Robin** : Avec environ 2 300 places pour 3 000 enfants de moins de 3 ans, nous disposons d'une offre à la fois quantitative et qualitative. Sachant qu'un tiers de ces 3 000 enfants est accueilli en crèche, un tiers chez des assistantes maternelles et un tiers au sein de la cellule familiale. Comme l'a confirmé l'audit social que nous avons lancé en 2014, nous avons un bon maillage du territoire, avec des structures d'accueil réparties sur l'ensemble de l'agglo et des assistantes maternelles dans quasiment chacune de nos 40 communes.

## Quel rôle joue Roannais Agglomération ?

**Bernard Sainrat** : Notre volonté est d'accueillir tous les enfants, quelle que soit leur situation familiale, tout en accompagnant les parents afin qu'ils puissent trouver un mode de garde à leur convenance. C'est pourquoi nous avons créé le RIAPE\* (voir page 16). L'agglo accompagne également 19 crèches associatives en leur apportant un appui technique et

financier, qui pour 2018 se monte à près de 1,5 M€. Enfin, nous gérons en direct six Relais assistants maternels et les deux Lieux d'accueil parents-enfants du territoire.

## Quels sont les avantages d'une gestion de la petite enfance au niveau intercommunal ?

**Clotilde Robin** : Premier avantage : une offre renforcée et des services qu'une commune seule ne pourrait assumer. Cela permet également de mettre en réseau les crèches du territoire, de créer entre elles des échanges, des actions communes. La dépense publique est aussi mieux maîtrisée. Nous faisons des économies sans réduire la qualité de service. Pour les parents, cela signifie une offre élargie. En clair, aujourd'hui, je peux habiter Urbise et inscrire mon enfant dans une crèche au Coteau.

## Quelles sont les actions en cours ? Les projets à venir ?

**Bernard Sainrat** : Toujours afin de simplifier le parcours des parents, nous envisageons de faire du RIAPE un véritable guichet unique. À terme, il pourra non seulement renseigner sur les modes de garde, comme il le fait aujourd'hui, mais également accompagner les parents jusqu'à ce qu'une solution concrète soit trouvée.



---

MANISSE  
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

toante  
1973-2023

